

Fribourg

AUTOUR DE LA CONSTITUANTE

Des noyaux durs se forment

Alémaniques, agriculteurs, femmes, jeunes... A l'image du Grand Conseil, les élus à la Constituante fribourgeoise forment en ce moment des clubs ou autres groupes de pression. Tour d'horizon de ces minorités agissantes.

BARBERÈCHE

Une ferme est la proie des flammes

■ L'alerte a été donnée à Barberèche aux alentours de minuit dans la nuit de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre. Cause: le feu ravageait une ferme à proximité du café. Malgré la rapide intervention des pompiers, les flammes ont complètement détruit le rural. Mais les vingt et une têtes de bétail ont pu être sauvées. L'incendie a fait pour plus de 600 000 francs de dégâts, estime Pierre Ecoffey, directeur de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments. Une enquête devra déterminer l'origine de ce sinistre. GRU

DIPLOMES HES

Les nouveaux ingénieurs

■ L'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg a remis le mois dernier leurs diplômes à une centaine d'étudiants formés sous le régime des Hautes Ecoles spécialisées (HES). Une première! Voici les nouveaux ingénieurs domiciliés dans le canton de Fribourg.

Filière mécanique

– Ingénieurs HES en mécanique: David Andrey, Cerniat; Marc-André Blanchard, Tavel; Alexandre Clerc, Rossens; Alexandre Dey, Chénens; Sébastien Donzallaz, Sivièze; Pascal Dumont, Ependes; Christel Fontaine, Cugy; Yves Gremaud, Villars-sur-Glâne; Pierre-Alain Hayoz, Broc; Ivan Hernandez, Fribourg; Raphaël Laederach, Mézières; Luigi Gerardo Pesce, Fribourg; Pascal Pythoud, Albeuve; Bann Tuy, Fribourg; Jérôme Zbinden, Rossens.

– Ingénieur ETS en mécanique: Michel Kroug, Avry-sur-Matran.

Filière électronique

– Ingénieurs HES en électronique: Nicolas Bosi, Domdidier; Joël Clerc, Corpataux; Martin Fracheboud, Lessoc.

Filière énergie électrique

– Ingénieurs HES en énergie électrique: Rolf Buchs, Guin; Bertrand Bussard, Pringy; Sébastien Girard, Romont; Cengiz Kaya, Villars-sur-Glâne; Jérôme Page, Chavannes-orsonnens; David Repond, Charmey; Thomas Wysser, Ried bei Kerzers.

Filière informatique

– Ingénieurs HES en informatique: Kuno Baeriswyl, Tavel; Laurent Biemann, Marly; Sébastien Charrière, Granges; Grégoire Clerc, Fribourg; Michel Demierre, Villarimboud; Frédéric Jordan, Fribourg; Alain Nussbaumer, Cottens; Laurent Pierroz, Charmey; Manuel Quartier, Bulle; Marc Wuergler, Frasses; Pascal Zuercher, Fribourg.

Filière télécommunications

– Ingénieurs HES en télécommunications: Beat Ackermann, Alterswil; Olivier Chasot, Fribourg; Laurent Decotterd, La Tour-de-Trême; Alain Giller, Villars-sur-Glâne; Sébastien Gyax, Gletterens; Frédéric Jorand, Fribourg; David Mettraux, Mannens; Sladjan Milanovic, Fribourg; Sascha Noesberger, Bössingen; Michel Obrist, Vaulruz; Emmanuel Python, Romont; Stéphane Raemy, Billens.

Filière architecture

– Architectes HES: David Barbier, Fribourg; Charles Biemann, Treyvaux; Catherine Bourguet, Rossens; Christophe Knopf, Ecuwillens; Marc Pilloud, Fribourg; Laurent Probst, Fribourg; Jacques Rigolet, Marly; Nicolas Rime, Epagny.

Filière génie civil

– Ingénieurs HES en génie civil: Fabrice Conus, Vuarmarens; Laurent Corpataux, Courtion; Fabien Noël, Fribourg; Benoît Schaefer, Matran.

– Ingénieur ETS en génie civil: José Hinojosa, Fribourg.

Filière chimie

– Ingénieurs en chimie: Adrien Baer, Villars-sur-Glâne; David Lehmann, Galmiz; Pierre Leibundgut, Fribourg; Didier Rime, Bulle; Samuel Zenhausern, Corsallettes.

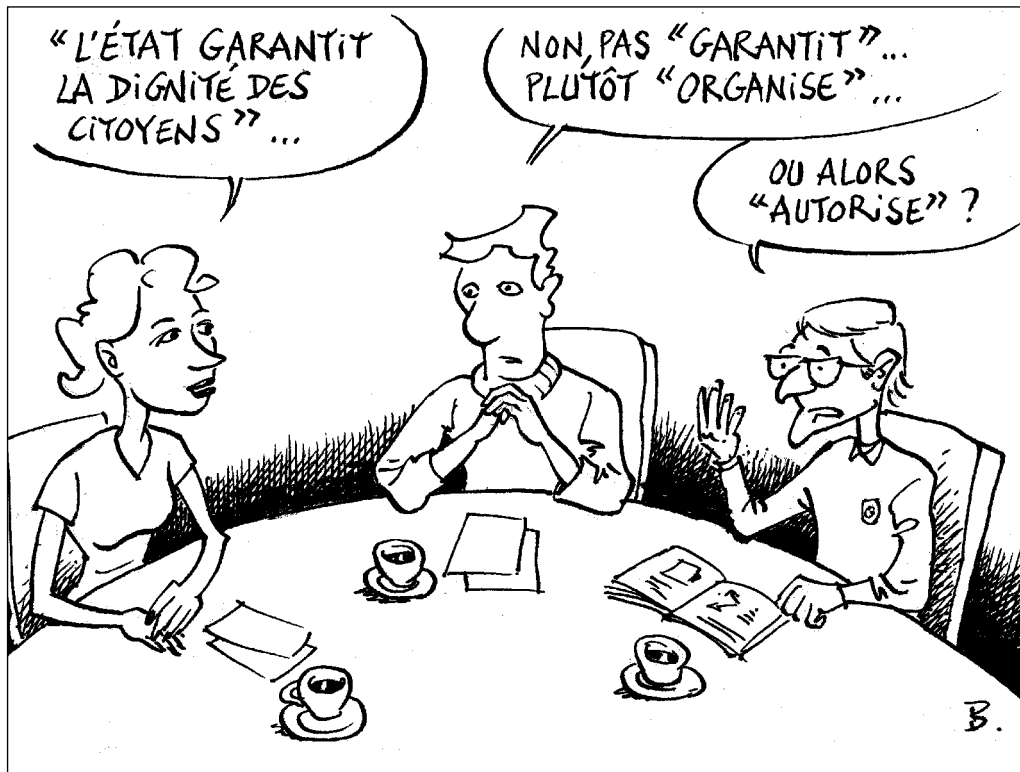
GRU

COMMUNIQUÉS

MÉDECINE:

NOUVEAU SITE INTERNET

La Société de médecine du canton de Fribourg (SMCF) a créé son propre site internet en lieu et place de son journal trimestriel *Le Courrier médical fribourgeois*. A l'adresse www.smcf.ch figurent, entre autres, l'agenda des manifestations médicales du canton, la liste des membres de la société ainsi que plusieurs articles informant des dernières découvertes du monde médical.



La réflexion se fera au sein des commissions thématiques, mais aussi dans les clubs en train de se former

■ L'Assemblée constituante, un Grand Conseil bis? Surtout pas, s'écrient les constituants jaloux de leur indépendance. Pour preuve, des petits signes qui ne trompent pas: contrairement au Grand Conseil, l'assemblée a opté pour la traduction simultanée des débats; elle a élu son trio présidentiel par applaudissements (les partis s'étaient mis d'accord), et non à bulletins secrets; elle siègera à l'occasion hors les murs, comme mercredi prochain (*lire ci-dessous*)...

Il n'empêche que par certains aspects, les constituants s'inspirent largement des députés. Par le fonctionnement de l'assemblée bien sûr (groupes, chefs de groupes, bureau...), mais aussi par les groupes d'intérêts qui gravitent autour de l'enceinte parlementaire. Ainsi plu-

sieurs sont en passe de voir le jour, à l'image des clubs du Grand Conseil (agricole, économique, alémanique, environnement, questions familiales, sport et loisirs).

Alémaniques en premier

Premiers à sortir du bois, les Alémaniques ont formé leur club le 5 octobre 2000 – le jour où les 130 élus ont prêté serment – en présence d'une quinzaine d'élus. Ouvert aux francophones intéressés par les domaines linguistiques et culturels, il s'adresse avant tout à la quarantaine d'élus germanophones. Présidé par une femme, le Club des alémaniques fribourgeois fonctionne pour l'instant sans statut.

Ce n'est pas encore un club, mais ça pourrait le devenir bientôt: les

agriculteurs ou les membres proches du monde agricole (ils sont une dizaine) ont reçu une invitation pour une prise de contact le 22 janvier prochain.

A l'origine de la démarche, on trouve Martine Banderet (pdc, Nuvilly), économiste à la Chambre fribourgeoise d'agriculture, ainsi que Josef Fasel (pdc, Alterswil), président de l'Union des paysans fribourgeois. «Nous allons discuter de l'opportunité de créer un tel club, et le cas échéant on élargira peut-être le cercle», avance Martine Banderet, de souche paysanne.

Et les femmes?

Le Singinois Josef Fasel, par ailleurs député, ajoute: «La révision de la Constitution est quelque chose

de fondamental. Même si elle n'est pas directement liée à un métier, cela ne doit pas nous empêcher de défendre les intérêts agricoles.»

Et les femmes, qui représentent un bon tiers des troupes constituantes? Un groupe informel, tous partis confondus, songe aussi à créer une structure. Ces dames présenteront au public le fruit de leurs réflexions, en principe dans le courant du mois de janvier. Elles sont treize à avoir été invitées (une ou deux par parti) et finalement sept ou huit à s'être vues le 1^{er} et le 27 décembre dernier, confirme celle qui fonctionne comme secrétaire, Annelise Meyer (prd, Villars-sur-Glâne). Loin de faire une fixation sur les sujets «ultraféminins», le groupe réfléchit à des questions touchant à la famille, à la formation, au développement durable...

Période de réflexion

En fait, ces groupements d'intérêts, de même que les partis politiques et les diverses associations touchées de près ou de loin par la révision constitutionnelle, ont tout intérêt à se préparer dès maintenant. «Il est important de se fixer des objectifs à atteindre et de développer des propositions de fond afin de nourrir le débat en temps voulu», relève Christian Levrat (ps, Gruyères), 2^e vice-président de la Constituante. Le mouvement associatif pourra ainsi se manifester à temps, et faire valoir ce qui lui tient à cœur, auprès des commissions thématiques. Ces dernières seront instituées le 31 janvier et se mettront au travail dans les semaines suivantes.

D'autres clubs (économique, par exemple) ou groupes (promotion des droits civiques des étrangers, entre autres) pourraient voir le jour. Les jeunes sont par ailleurs incités à lancer leur propre plate-forme. Elle s'adresse à la douzaine de membres les plus jeunes de la Constituante, indique Mélanie Maillard (citoyens, Porsel). Pour mémoire, 22 élus au soir du 12 mars 2000 avaient moins de 30 ans, dont huit moins de 24 ans. La Veveysanne juge d'ores et déjà la démarche «intéressante»: «Ces groupes vont nous permettre de gommer les étiquettes partisans.»

Sébastien Julian

«Remue-méninges» général

■ Pour la première fois de sa jeune histoire, l'Assemblée constituante du canton de Fribourg (élue le 12 mars et réunie dès le 30 mai 2000) va siéger ailleurs qu'en ville de Fribourg (à la salle du Grand Conseil). Les 130 élus se déplacent en effet à l'Institut agricole de Grangeneuve (aula Paul Bourqui), où ils passeront la journée de mercredi prochain à réfléchir.

A réfléchir? Oui, cette journée de réflexion (de 8 h 30 à 17 h) doit permettre aux constituants de mieux se connaître, d'aller au-delà des clivages politiques, de profiter des expériences vécues par les autres cantons, de confronter leurs idées sur la haute mission qui les attend: réviser la Constitution fribourgeoise dans un laps de temps de trois ans environ.

Mercredi en début de matinée, la Constituante tiendra pour commencer une courte séance (la cinquième du nom) afin d'élire son secrétaire général: une seule proposition lui est faite en la personne du journaliste Antoine Geinoz, de Villarod, choisi parmi une quinzaine de candidats (*La Gruyère* du 9 décembre 2000).

Le reste de la matinée sera mis à profit pour faire un tour d'horizon des révisions des chartes fédérale et cantonales. S'exprimeront à ce sujet le professeur Pascal Mahon (Université de Neuchâtel), son confrère bernois Ulrich Zimmerli, Ruth

Grossenbacher, ex-constituante et ex-conseillère nationale soloise, accompagnée de Konrad Schwaller, ancien secrétaire général d'une constituante. La coprésidente de l'Assemblée constituante vaudoise, Yvette Jaggi, prendra aussi la parole

avant de céder la place à la discussion générale.

Un vaste «remue-méninges» aura lieu durant l'après-midi dans sept groupes, qui plancheront sur des thèmes forts de la révision: «Droits et/ou buts sociaux», «Octroi des droits politiques aux étrangers», «Nombre et rôle des districts administratifs». Il s'agit là de s'interroger sur de nouveaux droits à introduire (logement, formation, travail, famille...), sur la place des étrangers dans la vie politique communale et cantonale, sur l'avenir des districts, de leur contour et de la fonction de préfet. Fin de la journée avec la synthèse des travaux.

Le 31 janvier encore

En 2001, une autre séance plénière figure au programme des constituants: le 31 janvier, l'Assemblée instituera les commissions thématiques et adoptera le concept de consultation et de communication. Pour le reste, l'année sera consacrée au travail en commissions avec, peut-être, le point de la situation en septembre.

SJ



La Constituante quitte Fribourg pour siéger mercredi à Grangeneuve

arch - C. Dutoit